

Le TÉMOIN: Oûi, c'est parfaitement vrai.

L'hon. M. CHEVRIER: Et qu'alors les raisons pour lesquelles le télégraphe est peut-être plus important et plus efficace que le téléphone,—et il faut que je me fie ici à l'opinion émise par M. Caton,—sont probablement suffisantes pour justifier l'article comme il est. Que dites-vous à cela pour répondre à vos vues au sujet de la modification?

Le TÉMOIN: Si, comme quelqu'un l'a suggéré il y a un instant, on pouvait insérer dans la loi un article qui s'appliquerait directement à la côte du Pacifique et permettrait de continuer les installations radiotéléphoniques, je crois que cela répondrait à nos vues.

M. CAVERS: Croyez-vous que c'est traiter injustement ceux qui exploitent des navires sur la côte de l'Atlantique?

Le TÉMOIN: Je ne suis pas bien au courant de la situation sur la côte de l'Atlantique, et je n'ai pas la compétence voulue pour la discuter. Un représentant de l'*East Coast Tugboat Owners Association* m'a appelé ce matin. Apparemment, ces gens ne venaient que d'apprendre l'effet du bill. Ils en sont bouleversés. Ils désiraient faire des observations, mais croyaient qu'il était peut-être trop tard.

L'hon. M. CHEVRIER: Je crois qu'après vous avoir entendu et avoir entendu vos associés, nous devrions savoir ce que M. Caton et M. Cummings ont à dire. Désirez-vous ajouter quelque chose?

Le TÉMOIN: Non, sinon que j'ai avec moi ici M. Lindsay, de la *British Columbia Tugboat Owners Association*, M. Tupper, gérant de la *Northwest Telephone*, et le capitaine Gillison, de la *Coastwise Operators Association*.

M. CAVERS: Quand aura lieu la prochaine réunion?

Le PRÉSIDENT: Cela dépend du comité.

M. CAVERS: Vu que d'autres comités siègent cet après-midi, je propose que nous nous réunissions ce soir.

L'hon. M. CHEVRIER: Je serai dans l'impossibilité d'être ici ce soir, et je préférerais cet après-midi. Je suis persuadé que les témoins qui viennent de loin aimeraient à être entendus cet après-midi.

M. GREEN: La difficulté, c'est que le Comité de l'énergie atomique tient deux importantes réunions aujourd'hui. Nous en avons eu une à dix heures ce matin, et à 3 h. 30 cet après-midi nous entendrons un témoin qui doit partir pour l'Australie. C'est sa dernière occasion d'être entendu, et ils nous faut absolument assister à cette séance. Quelques-uns d'entre nous s'intéressent beaucoup au problème de la navigation, et nous aimerions à être présent pendant toute la discussion.

Le PRÉSIDENT: A quelle heure vous réunissez-vous cet après-midi?

M. GREEN: A 3 h. 30.

Le PRÉSIDENT: Cette séance ne pourrait-elle pas avoir lieu à 3 heures et celle-ci à 4?

M. GREEN: Je ne crois pas qu'ils en auront fini.

M. CAVERS: Convoquez notre assemblée pour 4 h. 30.

M. APPLEWHAITE: Je propose que, s'il est possible, nous nous réunissions à 4 h. 30.

Le PRÉSIDENT: Très bien, à 4 h. 30 cet après-midi.